

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 116 (1976)  
**Heft:** 1

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

**Rédacteur en chef:** Colonel-divisionnaire **M. Montfort**

**Administrateur:** Major E. Juvet

**Administration et édition:**

Association de la Revue militaire suisse, 4, Place Pépinet, 1003 Lausanne, Tél. (021) 22 44 44. Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A. 33, Avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permedia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique. 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 8.

---

**TARIF DES ABONNEMENTS:**

<b>Suisse</b>	1 an: Fr. 22.—	Prix du numéro
<b>Etranger</b>	1 an: Fr. 27.—	Fr. 2.50

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.  
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

---

## Principes et possibilités de la politique militaire française <sup>1</sup>

### I. INTRODUCTION

En juillet 1970, le ministre d'Etat français chargé de la Défense nationale a proclamé la fidélité de son pays à la doctrine politique et militaire du général de Gaulle. Et M. Debré avait déjà expliqué cette attitude, au cours d'une conférence à l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale, le 25 juin. La France, disait-il, rejette « toute hégémonie, toute intégration, mais aussi toute neutralité » sur le plan de sa défense et de celle du monde de la liberté.

Ce sont précisément ces trois refus qui avaient conduit l'ancien chef d'Etat au dégageant français de l'OTAN, tout en restant fidèle à l'Alliance atlantique.

Mais comment cette politique se manifeste-t-elle dans le contexte international du moment? Et de quels moyens la France dispose-t-elle pour la concrétisation de sa doctrine?

<sup>1</sup> Cet article complète heureusement ceux de notre numéro d'octobre 1970 sur les forces qui nous encadrent et nous en remercions son auteur. Réd.